

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2024-017 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2024, le jeudi 15 février, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : jeudi 8 février 2024 - Secrétaire de séance : André MOINGEON

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 52 - Nombre de pouvoirs : 18 - Nombre de votants : 70

Etaient présents et ont pris part au vote : Max ORSET, Sylvie SONNERY (jusqu'à la délibération n°2024-018), Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Thierry DEROUBAIX, Patricia GRIMAL (jusqu'à la délibération n°2024-018), Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Gisèle LEVRAT, Lionel MANOS (jusqu'à la délibération n°2024-018), Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILLOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ (jusqu'à la délibération n°2024-012), Jean PEYSSON, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, André MOINGEON, Alexandre NANCHI (à partir de la délibération n°2024-025), Walter COSENZA, Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE (jusqu'à la délibération n°2024-013), Thérèse SIBERT, Franck PLANET, Elisabeth LAROCHE, Frédéric TOSEL, Marie-José SEMET, Patrice MARTIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Jocelyne LABARRIERE, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ (jusqu'à la délibération n°2024-018), Fabrice VENET (jusqu'à la délibération n°2024-016), Sylviane BOUCHARD, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Jérôme GARNIER, Agnès OGERET, Daniel BEGUET, Sébastien GOBET, Estelle BARBARIN, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Daniel FABRE (à Christian de BOISSIEU), Daniel GUEUR (à Liliane FALCON), Stéphanie PARIS (à Thierry DEROUBAIX), Vincent MANCUSO (à Gisèle LEVRAT), Patrick BLANC (à Daniel BEGUET), Ludovic PUIGMAL (à Laurent BOU), Claire ANDRÉ (à Roselyne BURON à partir de la délibération n°2024-012), Serge GARDIEN (à Sylvie RIGHETTI-GILLOTTE), Joël MATHY (à Gérard BROCHIER), Dominique DALLOZ (à Alexandre NANCHI), Cyril DUQUESNE (à André MOINGEON), Stéphanie JULLIEN (à Walter COSENZA), Jean-Luc RAMEL (à Frédéric TOSEL), Régine GIROUD (à Marie-José SEMET), Denis JACQUEMIN (à Françoise GARIBIAN), Marie-Claude REGACHE (à Fabrice VENET), Gilbert BOUCHON (à Josiane CANARD), Gaël ALLAIN (à Jean PEYSSON), Françoise VEYSSET-RABILLOUD (à Max ORSET), Emilie CHARMET (à Sébastien GOBET).

Etaient excusés et suppléés : Jehan-Benoît CHAMPAULT (par Jocelyne LABARRIERE), Nazarello ALONSO (par Jérôme GARNIER), Maud CASELLA (par Sébastien GOBET).

Etaient excusés : Bernard PERRET, Maël DURAND, Jean MARCELLI, Frédéric BARDOT.

Etaient absents : Antoine MARINO MORABITO, Dominique DELOFFRE, Jean-Alex PELLETIER, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET.

Objet : Subvention à l'AFOCG01 pour l'organisation de l'évènement « L'Ain de ferme en ferme » 2024

VU l'avis favorable de la commission commerce et agriculture du 15 janvier 2024 ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 5 février 2024 ;

Mme Sylviane BOUCHARD, membre du bureau, déléguée à l'agriculture et l'alimentation, rappelle que l'AFOCG est une association créée en 1983 qui accompagne vers une autonomie de gestion les acteurs du milieu rural, en particuliers les agriculteurs, par les moyens de la formation et du développement. L'AFOCG01 impulse des actions de développement qui s'appuient sur des dynamiques collectives territoriales, comme l'évènement « L'Ain de ferme en ferme ».

« L'Ain de ferme en ferme » est né en 2007 de la volonté des agriculteurs de faire découvrir le monde agricole, leur travail et leurs produits. Durant un week-end, les visiteurs sont accueillis au sein des exploitations.

Les agriculteurs suivent un parcours de formation afin de réussir leurs portes ouvertes et s'engagent à respecter un cahier des charges qui vise à garantir aux visiteurs une qualité d'accueil (parking, visites commentées, dégustation...) Des animations viennent agrémenter ces portes ouvertes (soirée, restauration fermière, animations pour les enfants...).

.../...

En 2023, un total de 24 fermes se sont inscrites à l'évènement dont 4 sur le territoire de la CCPA. Le budget réalisé pour l'exercice 2023 était de 51 729 €. L'édition 2024 se tiendra quant à elle les 27 et 28 avril prochains pour un budget prévisionnel estimé par l'AFOCG01 à 63 759 euros et une sollicitation financière adressée à la CCPA de 2 000 euros.

En 2020, il avait été décidé (afin d'inciter la mobilisation de fermes du territoire) d'attribuer une aide de 400 euros par exploitation agricole de la Plaine de l'Ain participante dans la limite d'une enveloppe plafond, fixée en 2022 à 2 400 euros (laissant ainsi la possibilité de soutenir six fermes sur le territoire de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain).

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer à l'AFOCG01, une subvention de 400 euros par exploitation agricole de la Plaine de l'Ain, participant à l'édition 2024 de « l'Ain de ferme en ferme », dans la limite d'une enveloppe de 2 400 euros.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 26 février 2024

Publiée le **29 FEV. 2024**

Le Président, Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

